



7645 - Elle s'occupe de son frère handicapé et ses parents veulent la marier.

question

J'ai un frère qui souffre d'un lourd handicap et a besoin d'une assistance et d'une attention permanentes. Mes parents veulent me marier parce que je suis une fille et je les comprends. Mais leur état de santé ne leur permet pas de s'occuper de lui sans moi. Cela serait très difficile. Je m'intéresse beaucoup à mon frère et je ne suis pas prête mentalement à me marier. Que dois-je faire ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Vous avez bien fait de vous occuper de votre frère. C'est un acte de bienfaisance à son profit et au profit de vos parents. Mais le mariage est une tradition des prophètes établie par Allah pour Ses serviteurs dotés d'une nature qui les y pousse. Je pense que vous pouvez choisir l'une de ces solutions :

- Si vous possédez les moyens financiers nécessaires au recrutement d'un domestique chargé de s'occuper de votre frère, c'est une bonne chose. On peut aussi chercher un bienfaiteur qui prendrait en charge une partie du salaire du domestique.
- vous pouvez vous marier et installer votre frère avec vous au domicile conjugal afin de pouvoir l'assister.
- vous pouvez trouver un mari qui accepte de votre part la condition de rester avec vos parents pour vous occuper de votre frère. Dans ce cas, votre mari se déplace pour venir chez vous de temps à autre et que vous sortez avec lui occasionnellement.
- Si aucune de ces solutions n'est possible et que vous sentiez que le retard de votre mariage



n'entraîne aucune tentation, il n'y a aucun inconvénient à ce que vous restiez célibataire. En revanche, si vous craignez des tentations, il vaut mieux que vous vous mariez pour préserver la pratique de votre religion, car le service que vous rendez à votre frère n'est pas une obligation pour vous, mais un acte bénévole de bienfaisance.